Réunion publique d'information

Projet d'interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne

Accueil

Présentation des intervenants

Etienne SERRES

Responsable Rte du projet golfe de Gascogne côté français

Marc CHAMBILY

Chargé de concertation Rte du projet golfe de Gascogne côté français

Dominique MICHELLAND

Bureau d'études C3E en charge des études environnementales

Ronan LAUNAY

Bureau d'études CREOCEAN - Chargé d'études Gestion des milieux naturels côtiers et marins

Walter ACCHIARDI

Garant de la concertation préalable CNDP

PRISE DE PAROLE

Mr Acchiardi

Garant de la concertation préalable,
nommé par la Commission nationale du débat public (CNDP)

cndp Commission nationale du débat public | Vous donner la parole et la faire entendre.

Déroulé de la soirée

1.
Le contexte et la présentation générale du projet
Etienne Serres - Rte

2.
Les caractéristiques du projet et des ouvrages
Etienne Serres - Rte

3.
Questions-réponses et échanges avec la salle

4.
La présentation de l'Aire d'Etude et de ses caractéristiques
Dominique Michelland – C3E

5.
La concertation préalable du projet
Marc Chambily - Rte

6.
Questions-réponses et échanges avec la salle

7.
Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial

Présentation de Rte

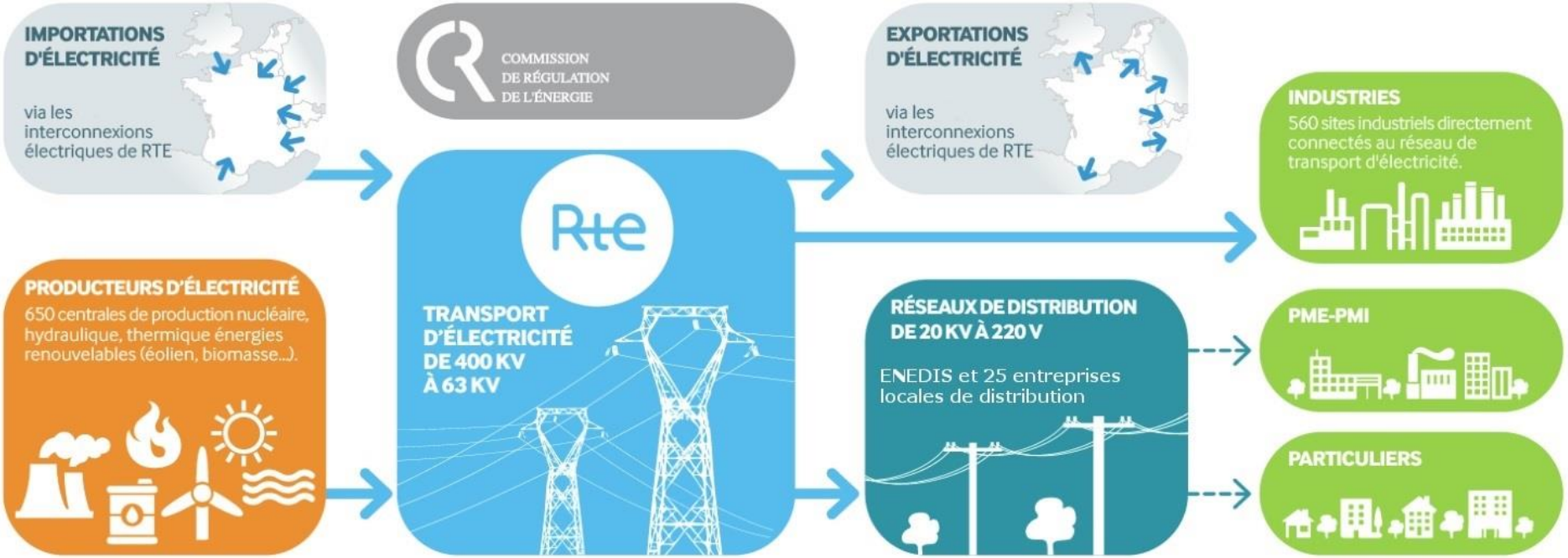

01

Contexte et présentation générale du projet

Vidéo

EXTRAIT

Rte et la transition énergétique, d’ici 2020…

Les échanges transfrontaliers

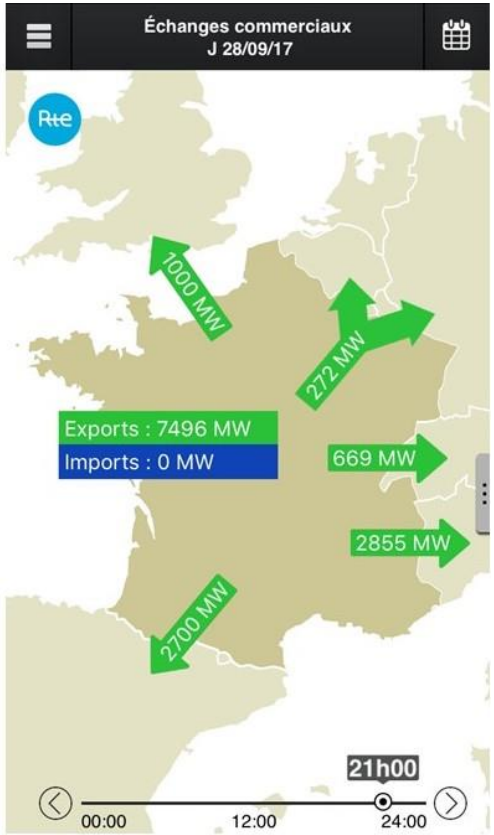

Situation de forte exportation

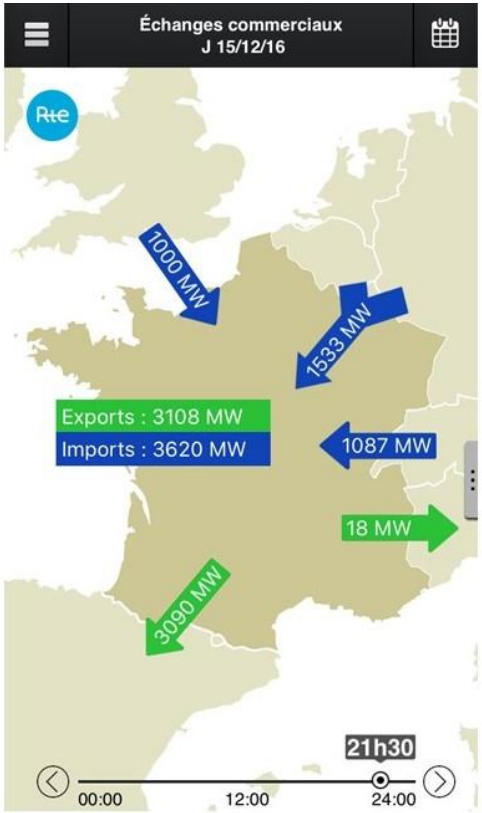

Balance des imports et exports

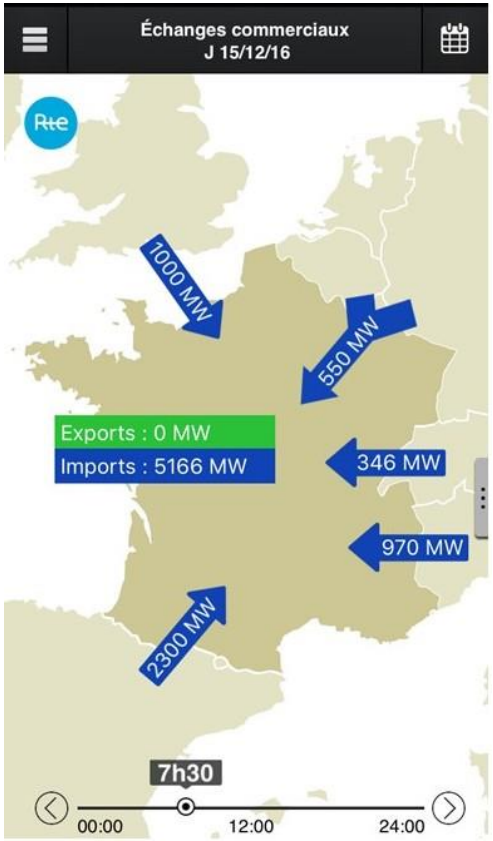

Situation de forte importation

Informations extraites de eco2mix

Les échanges à la frontière franco-espagnole

Des flux peuvent s'inverser au cours de la journée

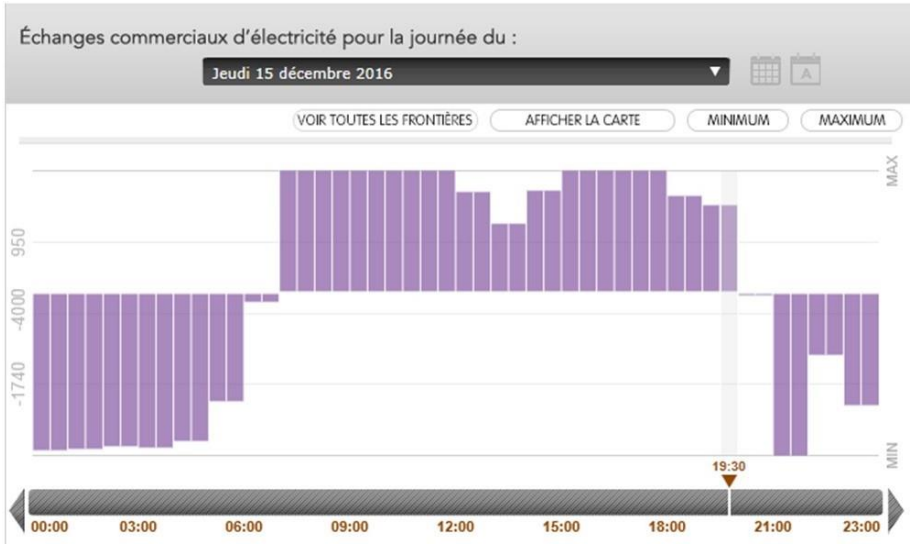

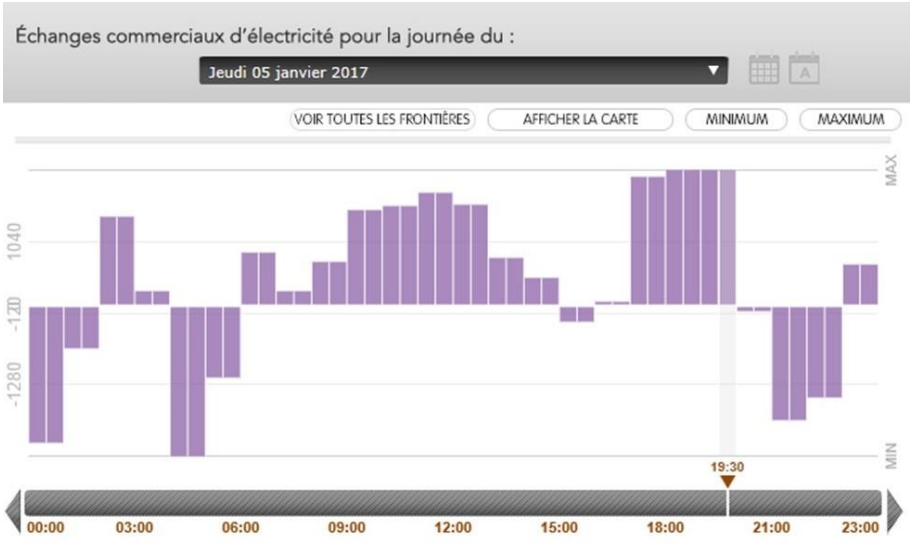

Vidéo

EXTRAIT

CRE – les interconnexions : choix, sécurité et fluidité

Un projet porté par l'Union européenne, la France et l'Espagne

Le Conseil de l'Union européenne du 25 novembre 2002 a entériné l'objectif pour chaque état membre d'atteindre un niveau d'interconnexion électrique avec ses voisins **d'au moins 10% de leur capacité de production installée en 2020.**

La capacité d'échange entre la France et l'Espagne doit donc atteindre **8000MW** à l'horizon 2020 selon les projections d'ENTSO-E.

Focus sur la frontière franco-espagnole

La mise en service de l'interconnexion Perpignan (Baixas) – Figueras (Santa Llogaïa) en octobre 2015 a **doublé la capacité d'échange en atteignant 2800MW.**

De nouvelles interconnexions restent nécessaires.

Un nouveau projet d'interconnexion électrique

Un nouveau projet qui permettrait
d'augmenter la capacité d'échange de 2200MW pour atteindre 5000MW.

La localisation d'une nouvelle interconnexion

Rééquilibrer les flux en allant vers l'Ouest

Eviter tout renforcement sur le réseau amont en recherchant des postes de raccordements suffisamment maillés pour ne pas avoir à créer de nouvelles liaisons

Passer par la mer pour éviter le relief accidenté du Pays Basque et réduire le nombre de jonctions

-> un projet en courant continu partant de Cubnezais (Nord de Bordeaux) à Gatika (Est de Bilbao) essentiellement sous-marin et souterrain

Un calendrier resserré

Les enjeux du projet

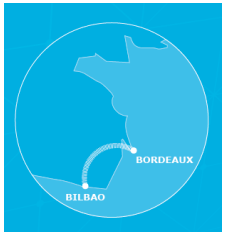

Augmenter la capacité d'échange d'électricité et la **solidarité mutuelle**

Mieux transporter l'électricité produite à partir des **énergies renouvelables** en Europe et faciliter la **transition énergétique**

Faire circuler l'électricité au **meilleur prix** pour le consommateur

02

Caractéristiques du projet et des ouvrages

Les caractéristiques du projet

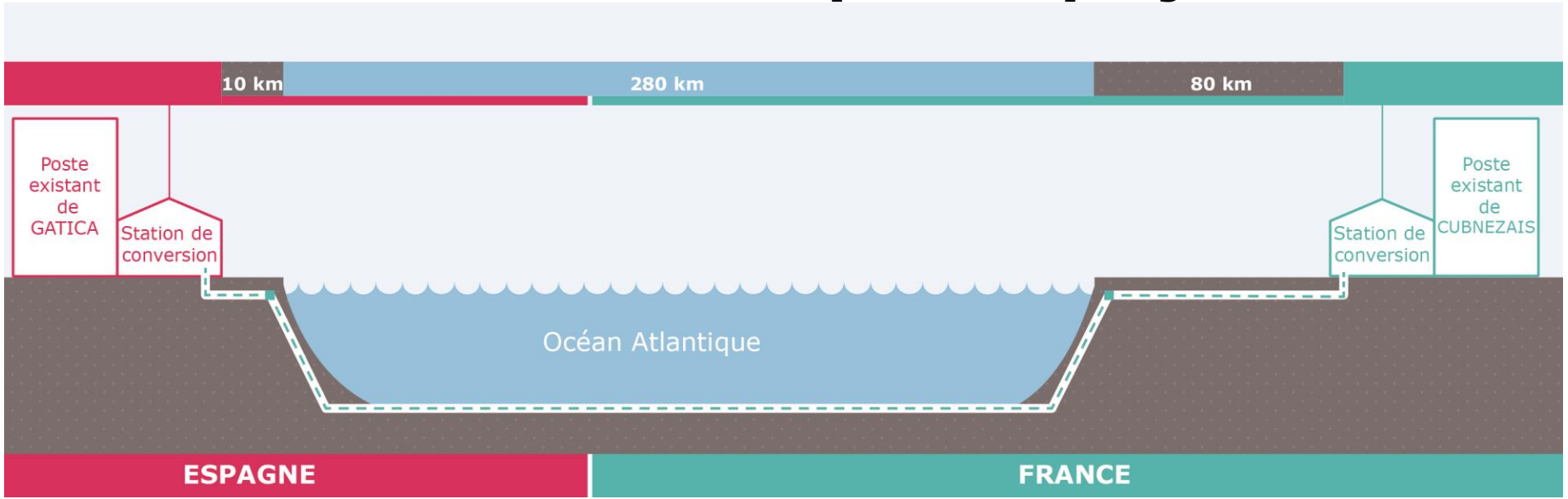

4 Câbles (2 par liaison)

370 KM Longueur de l'interconnexion

Le coût du projet

Les régulateurs français et espagnols se sont mis d'accord le 21 septembre 2017 sur :

- Un montant de subvention européenne à demander de 700 M€
- Un financement France / Espagne à 50 / 50 dans cette hypothèse

COMMISSION DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE

CNMC
COMISIÓN NACIONAL DE LOS MERCADOS Y LA COMPETENCIA

La station de conversion

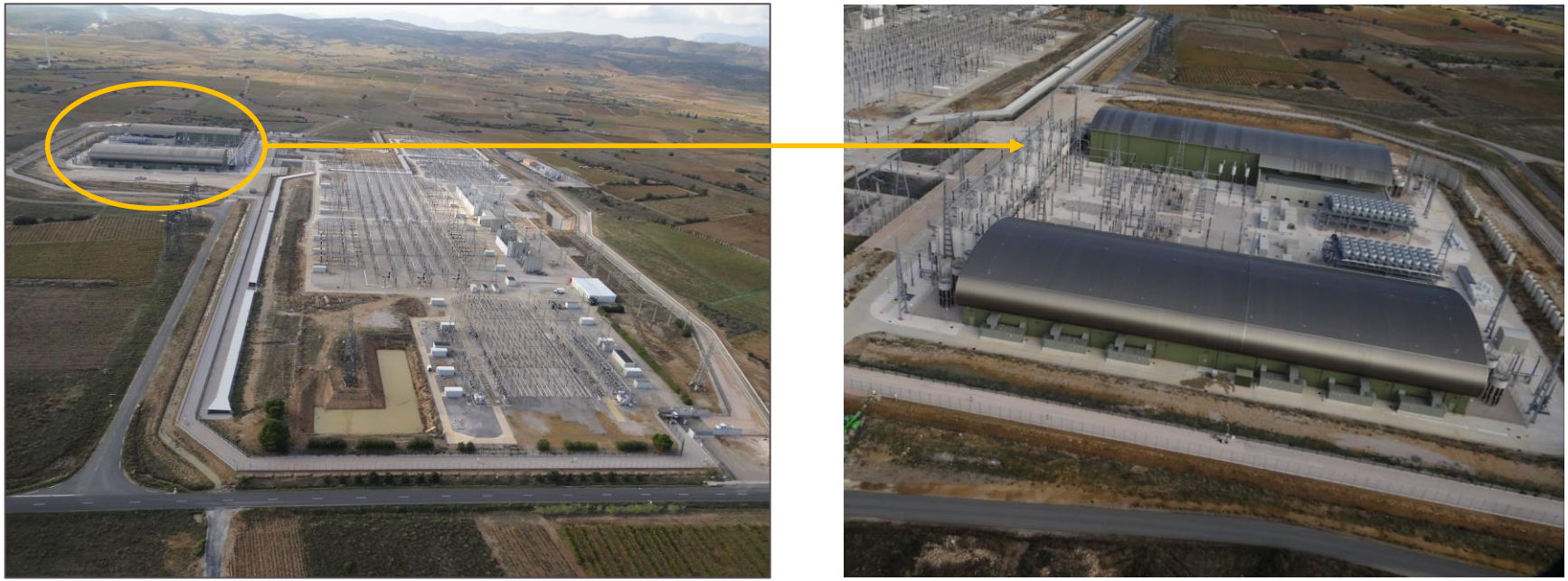

A proximité du poste de Cubnezais

La station de conversion

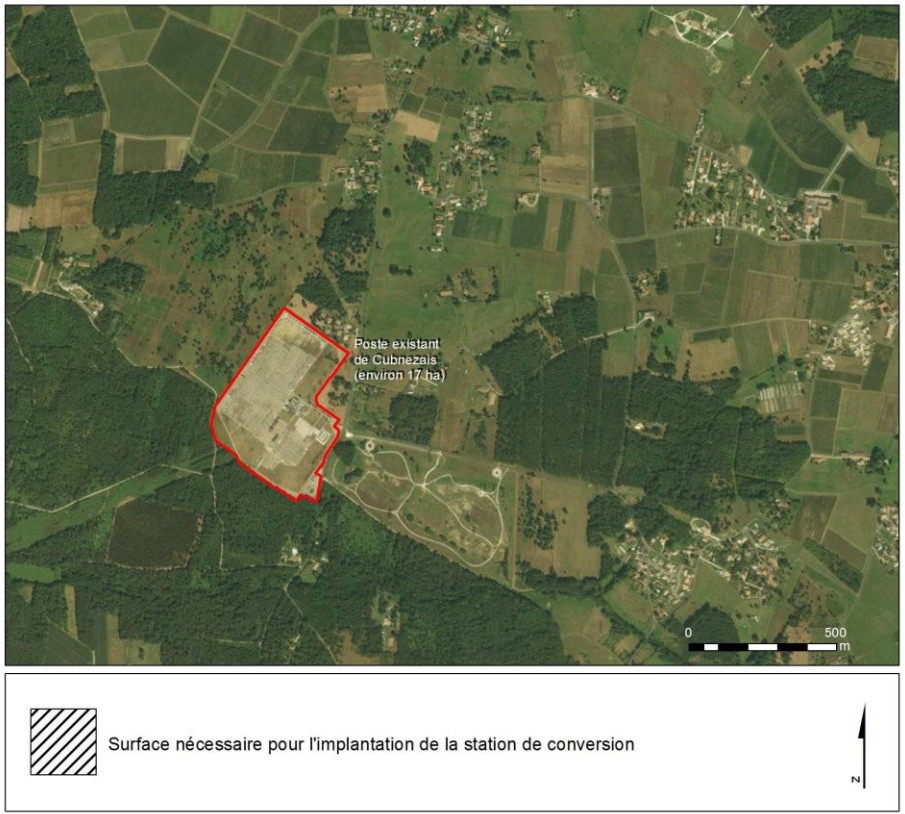

Nécessite un terrain d'environ 5 ha

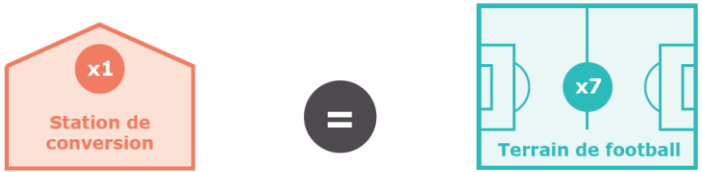

La liaison souterraine

Le câble souterrain

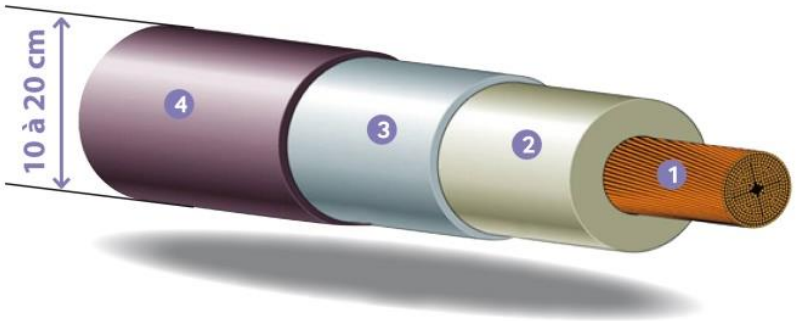

1. Conducteur (en cuivre ou en aluminium)
2. Enveloppe isolante
3. Ecran métallique
4. Gaine de protection extérieure

Les chambres de jonction

- Installation de chambres de jonction pour chaque paire de câbles (tous les 1 à 2 kilomètres environ)
- Dimensions de l'ordre de 12 m de longueur, 2,5 m de largeur et 2 m de profondeur
- Invisible après travaux

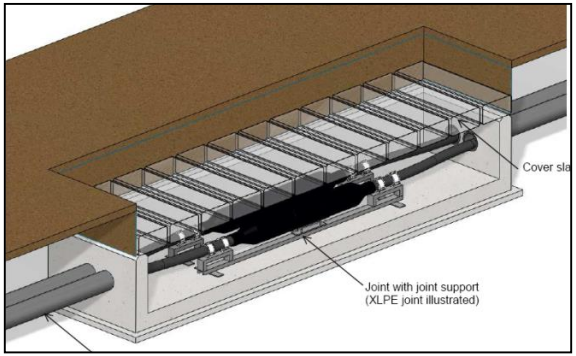

L’ouvrage « standard »

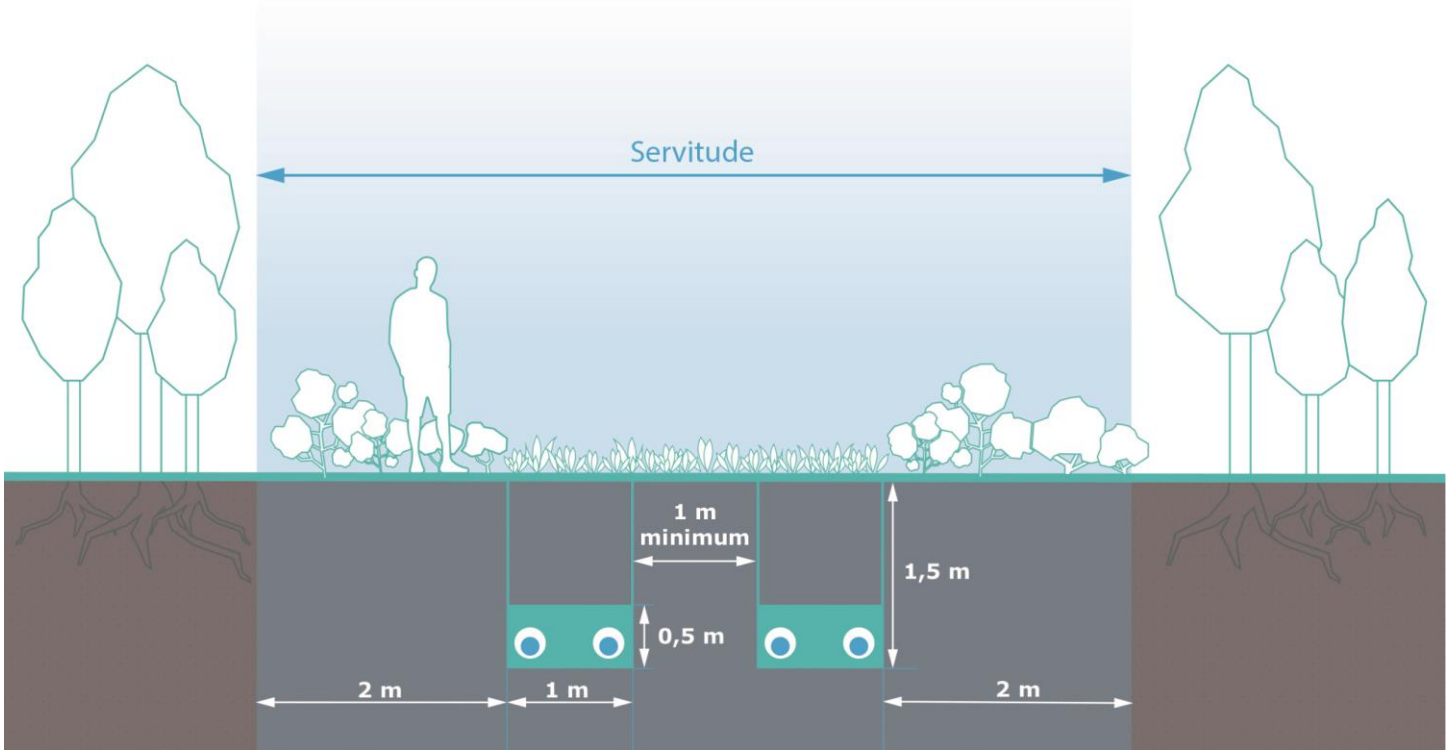

Pendant les travaux

Pose de fourreaux en tranchée

Réalisation du génie civil

La pose du câble

Déroulage du câble

Jonctions

Après les travaux

L’atterrage

Une chambre de jonction d’atterrage sur le littoral par liaison

- Nécessaire pour raccorder les câbles sous-marins aux câbles souterrains
- Dimensions de l’ordre de 20 m de longueur, 6 m de largeur, 3 m de profondeur
- Non visitable, entièrement souterraine

Le câble sous-marin est tiré depuis la mer puis posé et protégé au moyen de la technique la plus appropriée limitant les impacts environnementaux (tranchée, forage …)

La liaison sous-marine

Le câble

2 liaisons composées chacune d'une paire de câble

- diamètre extérieur ~ 15 cm,
- plusieurs couches isolantes et protectrices
- chaque câble est déroulé au fond de la mer par un navire câblier puis protégé

1. Conducteur (en cuivre ou en aluminium)
2. Enveloppe isolante
3. Ecran métallique
4. Armure
5. Gaine de protection extérieure

Vidéo

EXTRAIT

Rte – transport électrique sous-marin

La liaison sous-marine

La pose

Le câble (tronçon jusqu'à 100 km de long) est transporté depuis l'usine du câblier jusqu'à la zone du chantier par le navire câblier, qui ensuite le déroule sur les fonds marins.

La liaison sous-marine

Exemple de chantier

Le câble est déroulé sur les fonds marins par un navire câblier puis ensouillé par un autre navire

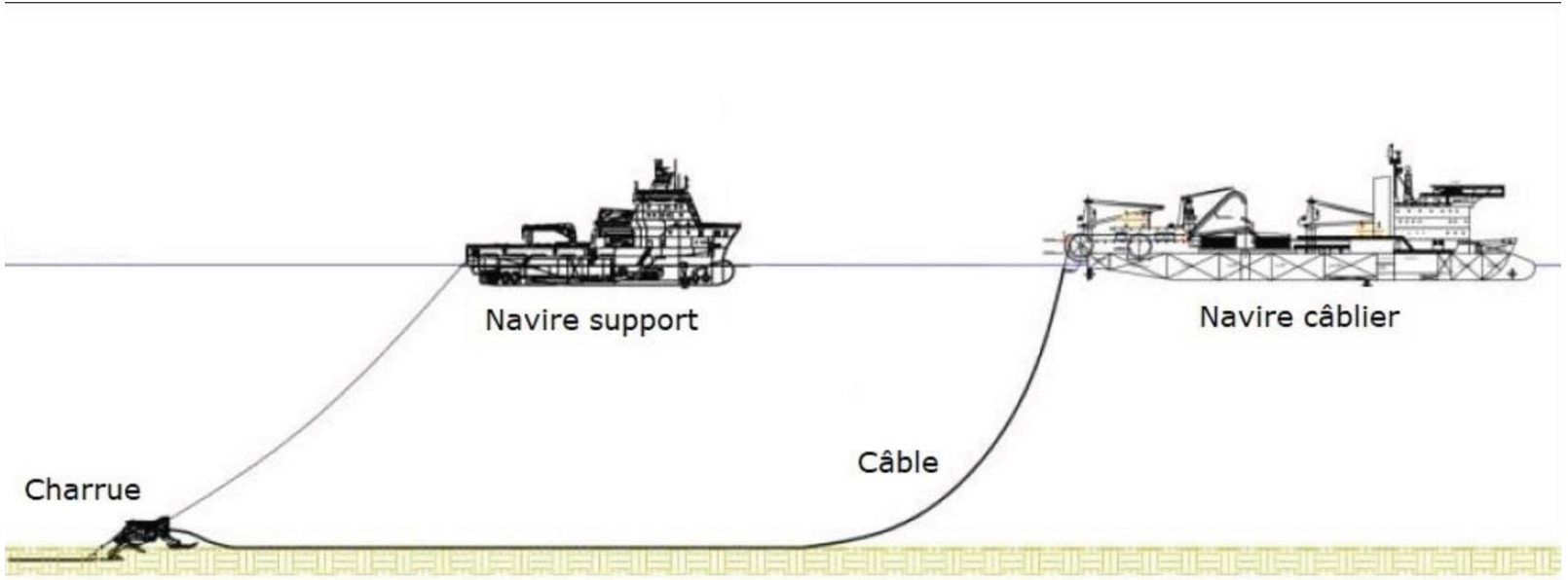

La liaison sous marine

La protection des câbles

Le mode de protection dépendra des types de sols rencontrés et des activités dans la zone, mais l'ensouillage sera la solution privilégiée.

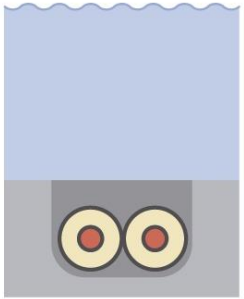

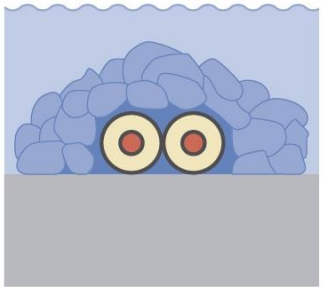

Méthodes d'ensouillage

Jet d'eau sous pression

Charrue

Trancheuse

03

Questions-réponses échanges avec la salle

04

Présentation de l’Aire d’Etude et ses caractéristiques

L’Aire d’Etude

L’Aire d’Etude est le territoire dans lequel il est envisageable aux plans technique et environnemental de positionner :

- la station de conversion à proximité du poste électrique de Cubnezais (environ 5 ha)
- la liaison souterraine qui doit relier la station de conversion au site d’atterrage sur le littoral
- la liaison sous-marine qui doit relier le site d’atterrage à la frontière maritime franco-espagnole pour rejoindre le frontière espagnole.

L’Aire d’Etude

Pour la partie terrestre

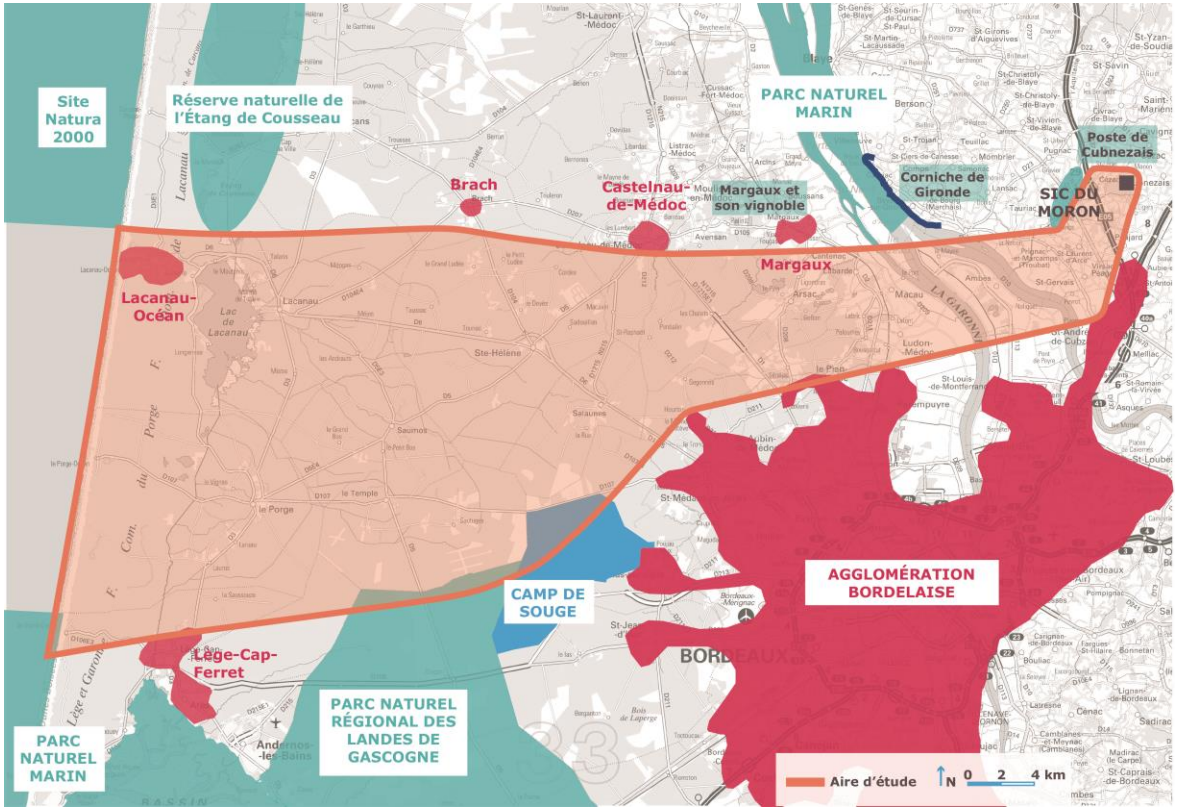

L’Aire d’Etude

Au droit du poste de Cubnezais (station de conversion)

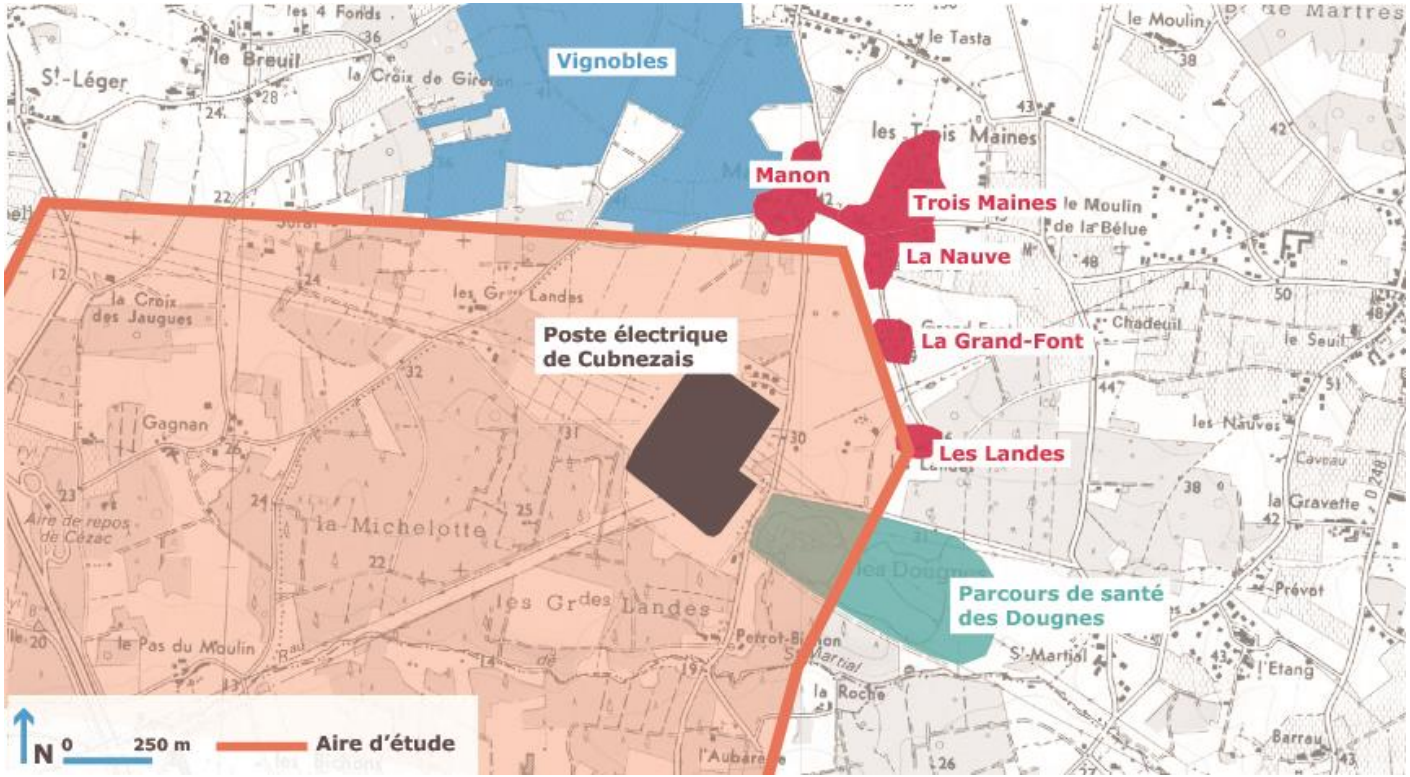

L’Aire d’Etude

Pour la partie maritime

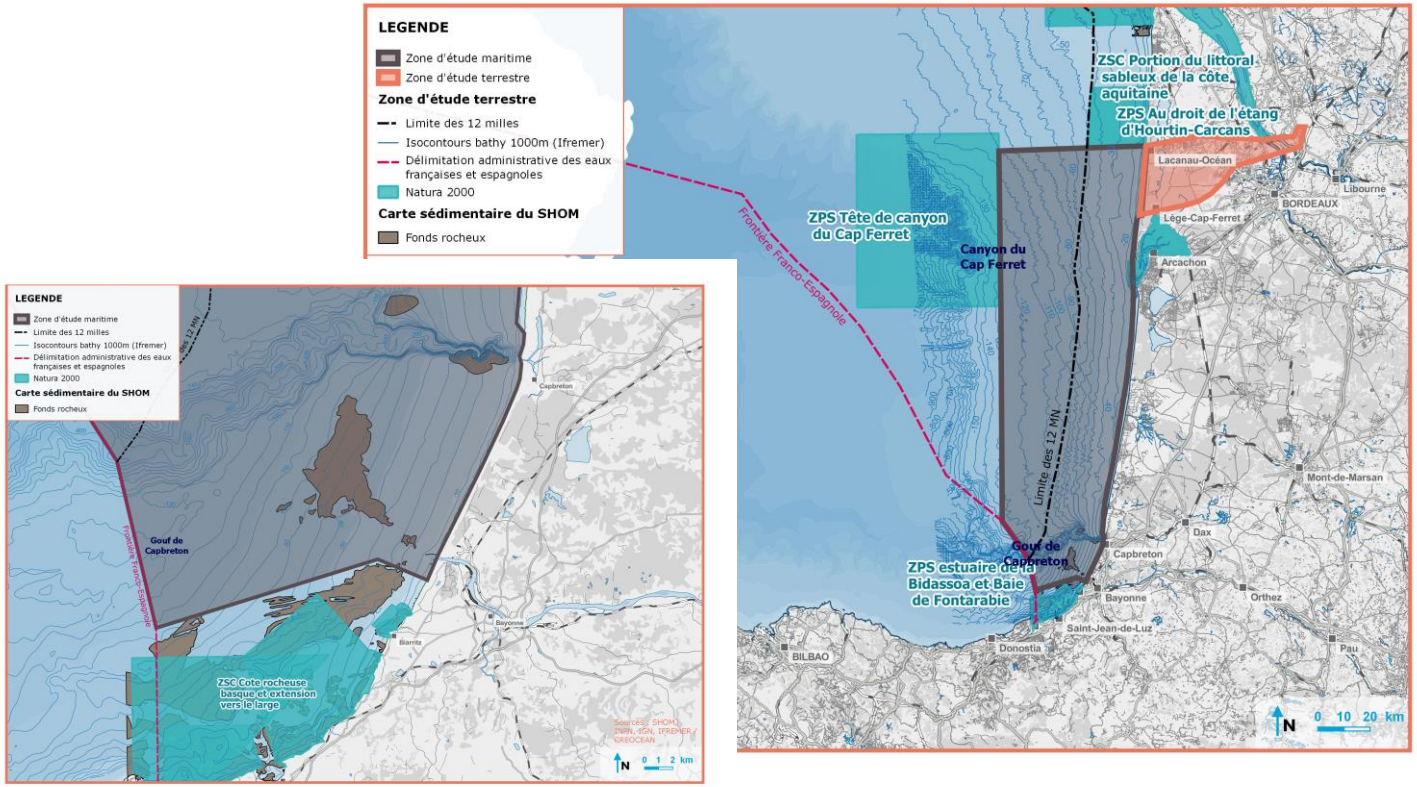

Description de l'Aire d'Etude terrestre

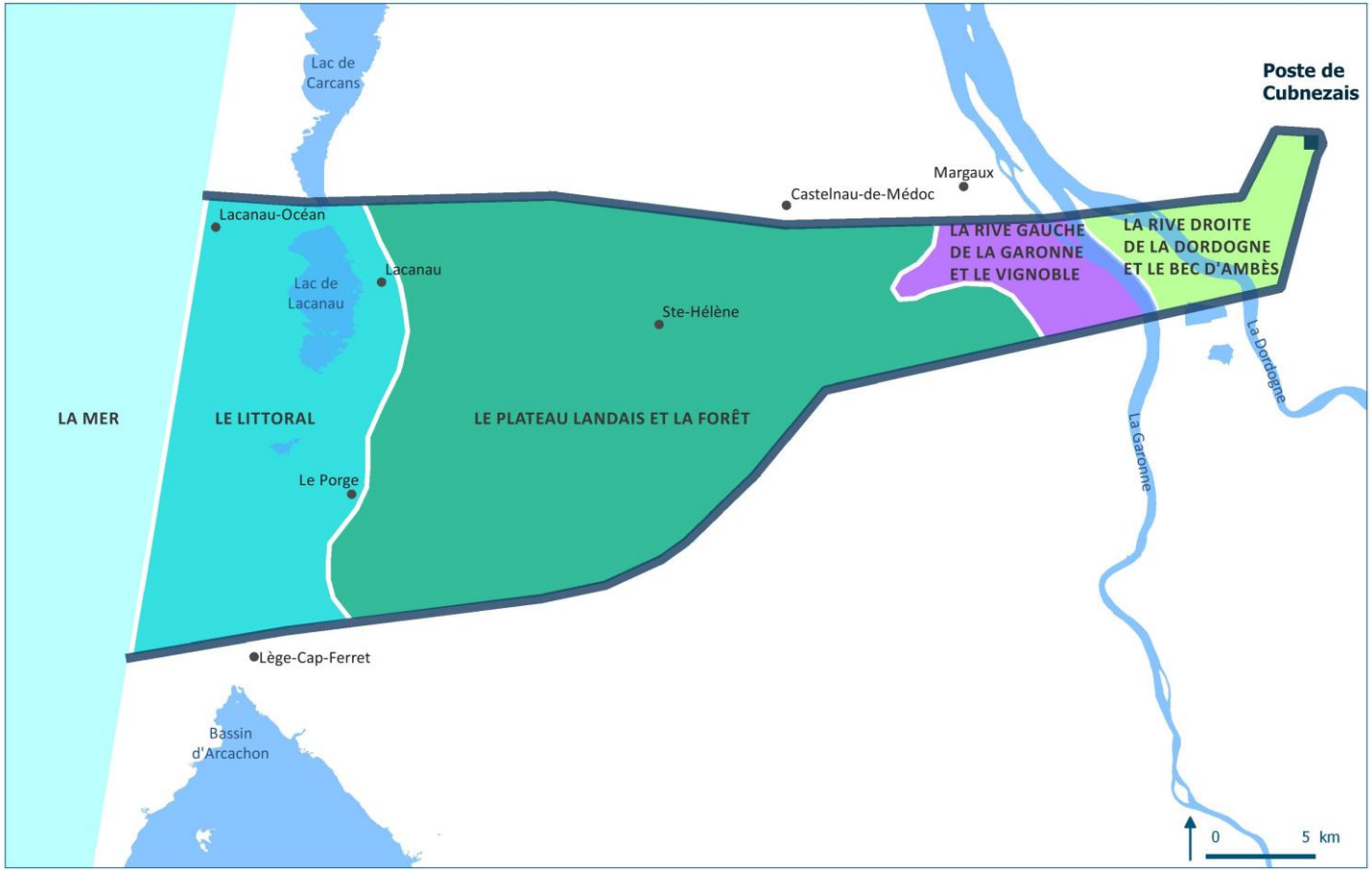

Description de l’Aire d’Etude maritime

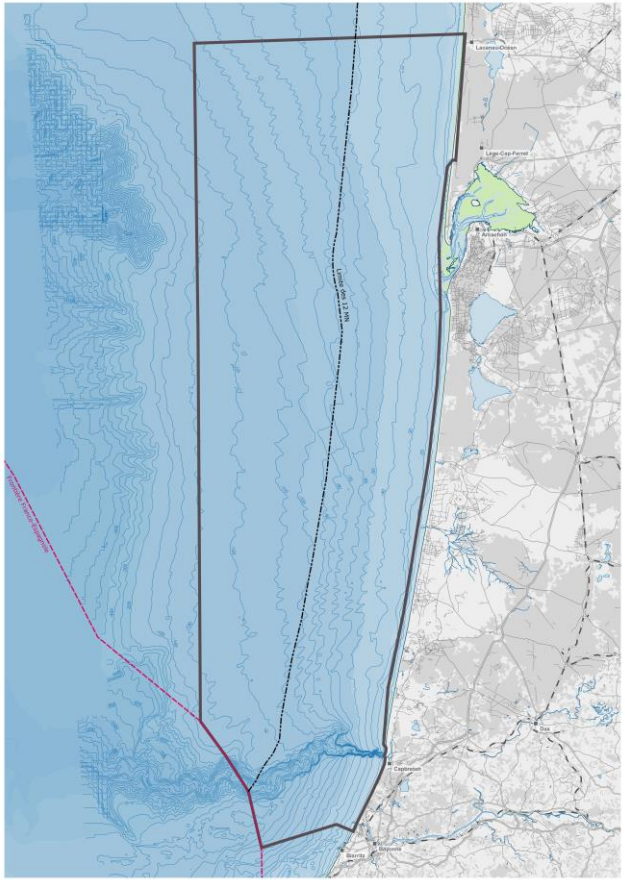

Le déroulement des études d'environnement

Une démarche progressive et continue, menée en concertation avec le territoire, pour définir :

- Un fuseau de moindre impact puis un tracé général
- Un emplacement pour la station de conversion

Un fuseau, c'est une bande de terrain de quelques dizaines à quelques centaines de mètres de large, voire plus en mer.

1. L'état initial de l'Aire d'Etude

Objectif : caractériser l'état actuel du territoire concerné

De nombreux aspects sont pris en compte, par exemple

Pour la partie terrestre :

- L'habitat et son cadre de vie, l'urbanisme, l'agriculture, la viticulture, la sylviculture, le tourisme…
- Les eaux superficielles et souterraines, les zones humides, les captages d'adduction d'eau potable, les sols…
- Les habitats naturels, la faune et la flore…
- Le paysage et le patrimoine…

Pour la partie maritime :

- La morphologie et la nature des fonds marins, la dynamique sédimentaire…
- Les usages recensés : la pêche professionnelle, les zones d'exercice militaire, les gisements granulats marins et hydrocarbures, le transport maritime, les servitudes, les activités nautiques, les projets d'EMR, les zones expérimentales de récifs artificiels…
- Les habitats benthiques et communautés associées, les espèces marines évoluant au sein de la zone d'étude (poissons, crustacés, mammifères marins…)
- Les fonctionnalités écologiques reconnues (frayères, nourriceries, axes de migration)…
- Les périmètres de protection et de conservation d'espaces naturels…

Concertation -> Enrichir l'état initial

2. La synthèse de l'état initial

Objectif : identifier les zones

- où le projet est susceptible d'avoir des effets négatifs (ex. une zone humide)
- qui offrent des opportunités de passage (ex. une piste en forêt)

Concertation -> préciser les critères
à prendre en compte pour cette analyse

3. La recherche des emplacements pour la station de conversion et des fuseaux pour les liaisons

Objectif : éviter les zones où le projet peut avoir des effets

- Emplacement pour la station de conversion : environ 5ha
- Fuseau : bande de terrain de quelques dizaines à quelques centaines de mètres de large (plus en mer)

Concertation -> examen des fuseaux pour les affiner

4. La comparaison des emplacements et des fuseaux

Objectif : proposer un emplacement et un fuseau de moindre impact

Comparaison des emplacements et des fuseaux :

- Analyser les emplacements et les fuseaux pour tous les aspects de l'environnement
- Effectuer une comparaison multicritère
- Proposer un emplacement et un fuseau de moindre impact à la validation ministérielle

Vers un fuseau de moindre impact

1) Détermination de l'aire d'étude

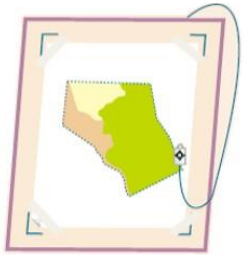

2) Analyse de l'état initial

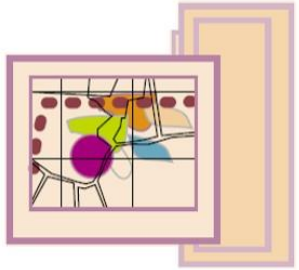

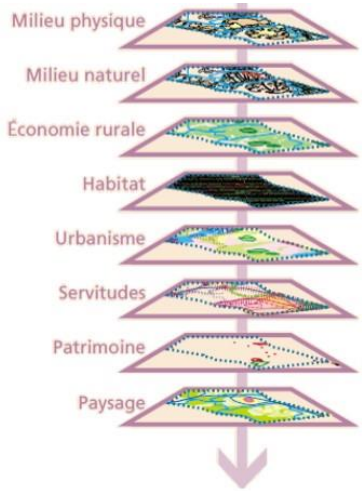

3) Synthèse des sensibilités

4) Proposition de fuseaux

5) Validation par le ministère du Fuseau de Moindre Impact (FMI)

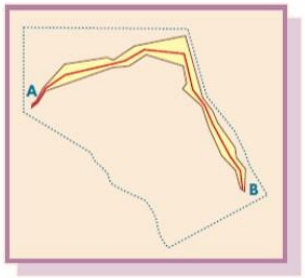

5. La définition du tracé général dans le fuseau de moindre impact

Tracé général : tracé qui fera l'objet de l'étude d'impact et qui sera soumis à l'enquête publique

05

La concertation préalable du projet

La concertation préalable

Temps 1

Information et sensibilisation du public

- Site internet
- 3 réunions publiques réparties sur le territoire
- 9 permanences publiques réparties sur le territoire
- Une plateforme de la concertation en ligne (questions/réponses)

Temps 2

Participation du public à l'élaboration du fuseau de moindre impact :

- Des ateliers territoriaux dans 6 unités géographiques
- Une plateforme de la concertation en ligne (questions/réponses)
- Des lettres d'information
- Des réunions publiques de restitution associées à des permanences publiques

Temps 3

Proposition du fuseau de moindre impact:

- Bilan du garant sur la concertation préalable CNDP
- Dossier Rte de proposition de FMI, intégrant les enseignements de la concertation préalable
- Réunion plénière sous l'égide du préfet qui clôture la phase de concertation Fontaine par la proposition au ministère du FMI

... les échanges continueront à travers le continuum de la concertation jusqu'à l'enquête publique

Le déploiement du dispositif

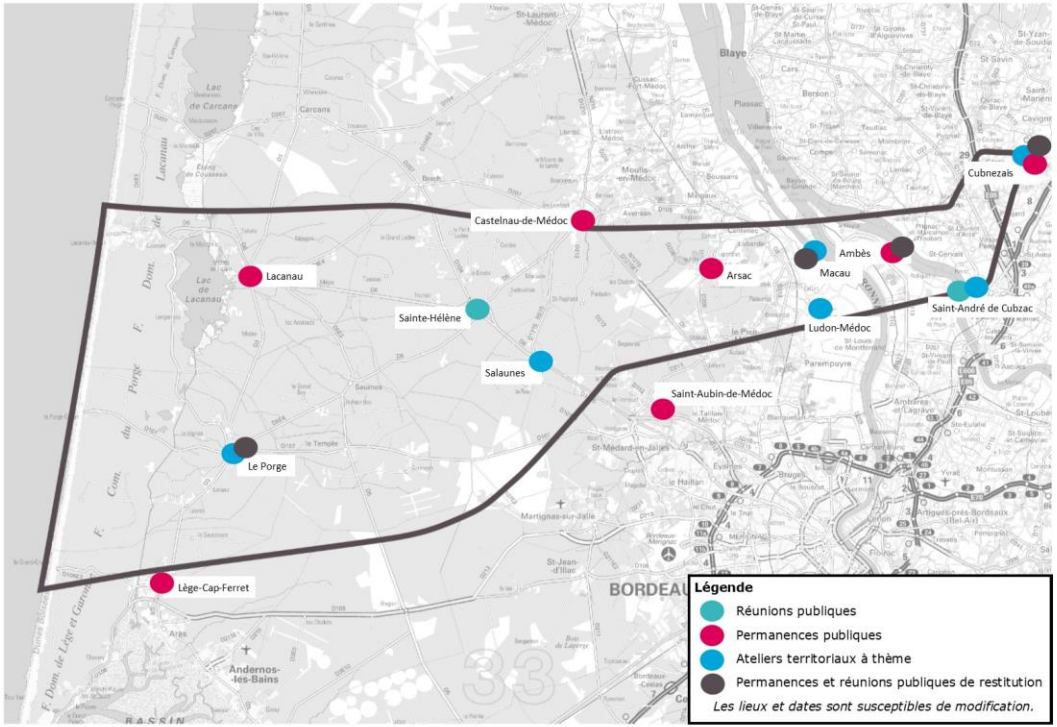

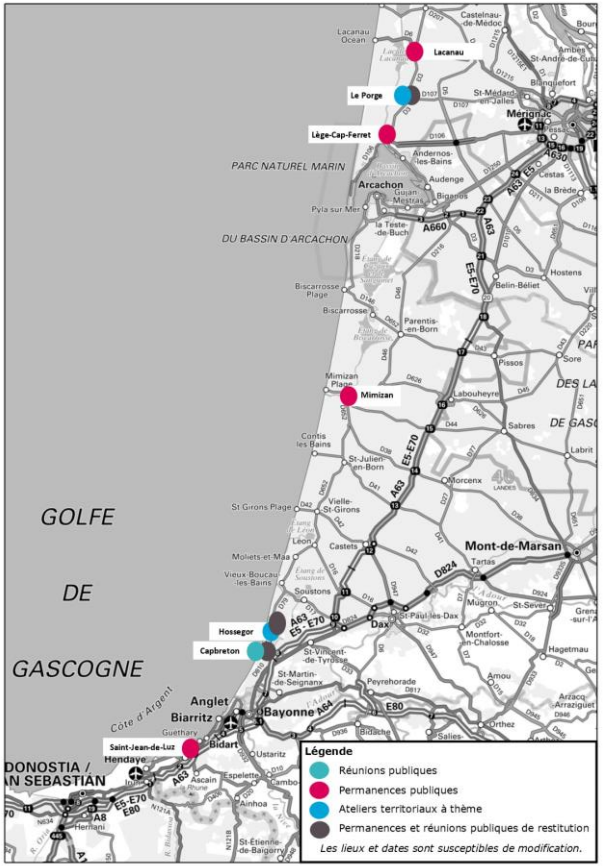

Les ateliers territoriaux

6 unités géographiques - 2 cycles de 6 ateliers

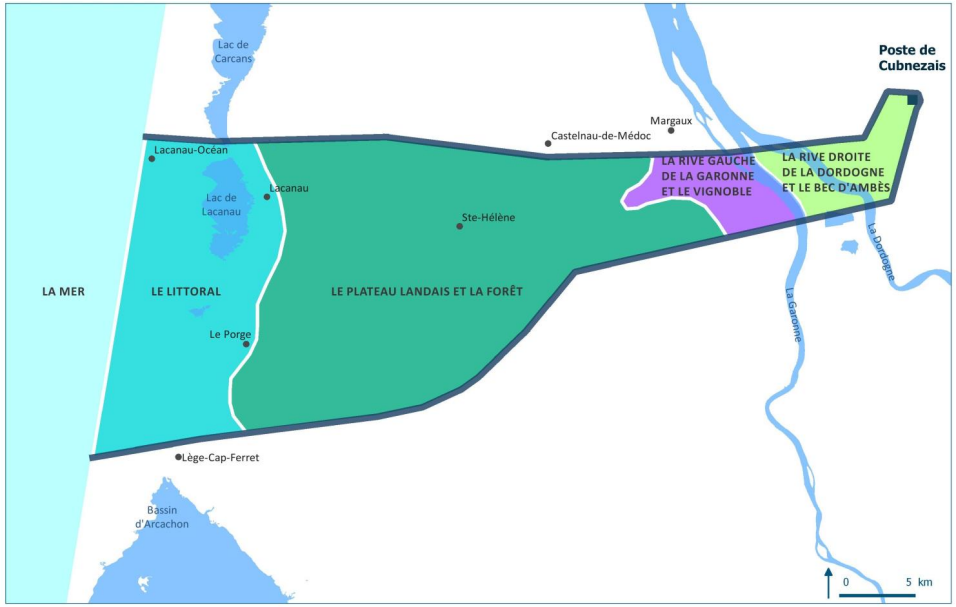

+

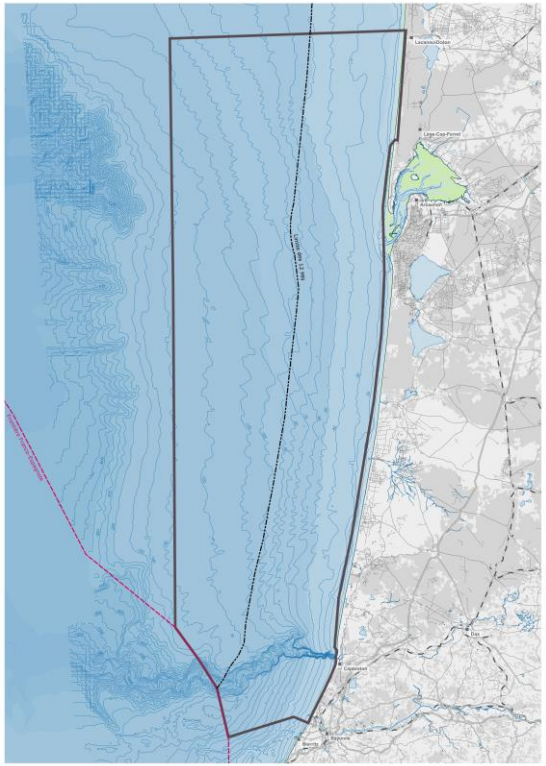

Les ateliers territoriaux de la partie terrestre

Les objectifs

1er atelier

- Etablir un diagnostic de territoire en énumérant les enjeux et les effets potentiels du projet
- Discuter des paramètres à prendre en compte pour élaborer des fuseaux

2 ème atelier

- Faire l'analyse et commenter les différentes alternatives de fuseaux proposées par Rte
- Les mettre en comparaison au vue des enjeux et des paramètres issus du premier atelier

Les ateliers territoriaux de la partie maritime

Les objectifs

1er atelier

- Faire l'inventaire des éléments rassemblés pour constituer l'état initial et les contraintes techniques identifiées
- Compléter cet état initial avec des enjeux et des effets spécifiques au territoire

2 ème atelier

- Faire l'analyse et commenter les différentes alternatives de fuseaux proposées par Rte ainsi que les alternatives d'atterrage

Les ateliers territoriaux

Participation

Tout le monde peut participer

- Sur inscription préalable,
- Et en s'engageant à participer aux 2 ateliers de l'unité géographique de référence

Comment s'inscrire

- En s'adressant à nous à l'issue de cette réunion
- En laissant un message sur la plateforme de concertation
- Par email : ateliers.rte@parmenion.fr
- Par téléphone : 06 20 76 57 60

Le site internet du projet

Un site internet d'information

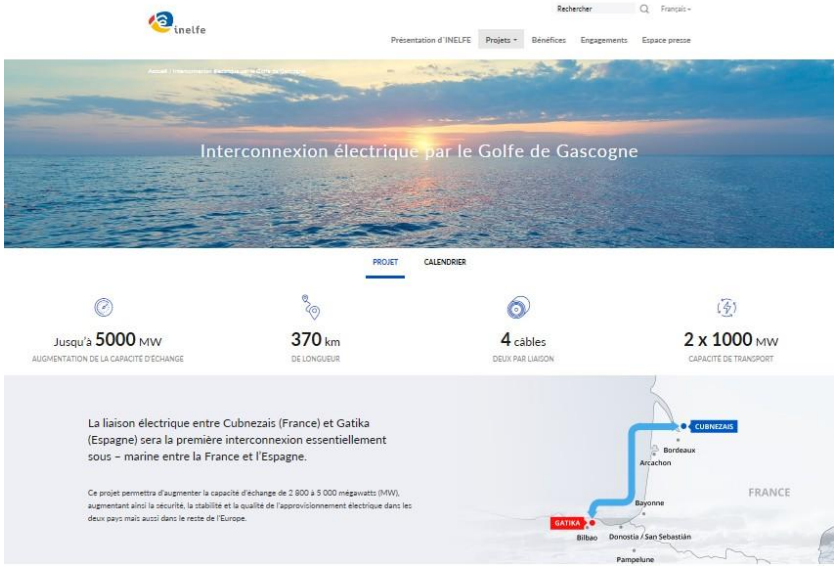

Une plateforme de participation

www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne

06

Questions-réponses échanges avec la salle

07

Mot de la fin

Projet d'interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne

Participez à la concertation

Pourquoi participer à la concertation ?

- Pour avoir des informations claires et détaillées et mieux comprendre le projet
- Pour exprimer ses questions, ses points de vue et remarques

Du 4 octobre 2017 au 18 janvier 2018, le public a la possibilité de prendre connaissance du projet proposé par Rte et peut formuler ses questions, observations et propositions.

Site internet du projet
www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne

Participez aux réunions publiques et permanences

- **3 réunions publiques et 9 permanences** auront lieu en octobre pour présenter le projet, ses enjeux et spécificités territoriales.
- **3 réunions publiques et 5 permanences** auront lieu en janvier pour restituer les conclusions et éléments nouveaux apportés par la concertation et présenter le fuseau de moindre impact qui sera proposé.

Un site internet mettra à disposition l'ensemble des informations sur le projet ainsi que les différents rendez-vous avec le public.

Rejoignez les ateliers territoriaux pour approfondir certaines thématiques

6 groupes rassemblant citoyens, associations et acteurs socio-économiques seront constitués en fonction d'une logique de territoire. Ces groupes réfléchiront sur des thématiques précises et choisies pour lister les enjeux, sensibilités et impacts potentiels que pourrait porter le projet sur ce territoire. Ils permettront à Rte de proposer le fuseau de moindre impact dans lequel devront s'insérer les ouvrages à créer.

Pour participer, vous pouvez vous rapprocher de Rte.

Donnez votre avis

- **Des registres** seront à disposition lors des réunions publiques et permanences.
- **Une plateforme de concertation** sur ce même site internet permettra d'adresser des questions, observations, remarques, à l'attention du maître d'ouvrage Rte.

Rte s'engage à vous répondre.

Contactez le garant par voie postale ou courriel

Le garant est disponible pour répondre à des questions ou remarques qui lui seraient adressées directement quant au dispositif et processus de participation du public.

walter.acchiardi@garant-cndp.fr

Commission nationale de débat public / CNDP
à l'attention de Monsieur Walter Acchiardi, garant
244, boulevard Saint Germain - 75007 Paris

Bonne concertation !